



Téléphone : KLéber 52-00 - Télég. UNESCO PARIS
19, AVENUE KLÉBER - PARIS XVI^e

UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

In your reply, please refer to :
En répondant, veuillez rappeler :
N° MC.CH.869.651

Paris, le 31 juillet 1959

Monsieur le Secrétaire général,

Je suis chargé par le Directeur général d'accuser réception de votre lettre, références FV/GL no.3517 du 26 juin concernant un répertoire mondial de sources de matériel filmé.

Mes services ont déjà eu l'occasion de discuter avec M. Ledoux de son projet, dont l'intérêt ne nous échappe nullement.

Etant donné que l'exécution de ce projet s'échelonne sur une période assez longue, il nous serait nécessaire, avant de pouvoir prendre des engagements, d'avoir une idée plus précise du niveau budgétaire qui sera fixé pour des travaux de ce genre pour la période 1961/62. Sans pour autant attendre la décision définitive de la Conférence générale lors de sa prochaine session, il faudrait tout au moins que nous soyons en possession des commentaires des Etats membres sur le projet préliminaire de programme et budget pour l'exercice prochain; c'est dire qu'une décision ne pourra être prise que vers la fin de l'année.

D'autre part, il me semble qu'il y aurait lieu d'examiner le projet avec le Conseil international du cinéma et de la télévision qui, ainsi que vous le savez, a été créé avec l'appui de l'Unesco.

Je puis néanmoins vous assurer que le projet recevra une très sérieuse considération de la part du Secrétariat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Tor Gjesdal
Tor Gjesdal
Directeur
Département de l'Information

Monsieur le Secrétaire général
de la Commission nationale de l'Unesco
Ministère de l'Instruction publique
Résidence Palace
Rue de la Loi
BRUXELLES
Belgique

*Donner par une copie
de cette note à M. Ledoux
et au Président de la
Commission*

*Documents que
M. Ledoux
peut consulter
à la suite de
la décision de
la Conférence
générale*